



**NETTOYAGE ETHNIQUE
ET TUERIES
INTERCOMMUNAUTAIRES
EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International Publications

L'édition originale en langue anglaise de ce rapport a été publiée en 2014 par
Amnesty International Publications
International Secretariat
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW
Royaume-Uni
www.amnesty.org

© Amnesty International Publications 2014

Index : AFR 19/004/2014 French
Langue originale : anglais
Imprimé par Amnesty International, Secrétariat international, Royaume-Uni.

Tous droits de reproduction réservés. Cette publication, qui est protégée par le droit d'auteur, peut être reproduite gratuitement, par quelque procédé que ce soit, à des fins de sensibilisation, de campagne ou d'enseignement, mais pas à des fins commerciales. Les titulaires des droits d'auteur demandent à être informés de toute utilisation de ce document afin d'en évaluer l'impact. Toute reproduction dans d'autres circonstances, ou réutilisation dans d'autres publications, ou traduction, ou adaptation nécessitent l'autorisation préalable écrite des éditeurs, qui pourront exiger le paiement d'un droit. Pour toute demande d'information ou d'autorisation, contactez copyright@amnesty.org.

Photo de couverture : Saccage et incendie de biens appartenant à des musulmans et d'une mosquée dans le quartier du PK 26, au nord de Bangui, la capitale centrafricaine (23 janvier 2014).

Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de 3 millions de sympathisants, membres et militants, qui se mobilisent dans plus de 150 pays et territoires pour mettre un terme aux violations des droits humains.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	5
II. CONTEXTE	7
III. LES ATTAQUES DES ANTI-BALAKA CONTRE LES MUSULMANS	9
Attaque à Bossempaté.....	11
Attaques à Boyali	13
Attaque à Bossembélé.....	15
Attaque à Bouali	17
Attaques incessantes à Bangui	18
IV. LES ATTAQUES CONTRE LES CHRETIENS	20
Attaques à Baoro.....	21
Attaques à Bata	24
V. LES PERSPECTIVES D'AVENIR	27
Recommandations	29

I. INTRODUCTION

Depuis début janvier 2014, les musulmans sont la cible d'un « nettoyage ethnique » dans l'ouest de la République centrafricaine, région la plus peuplée du pays¹. Des communautés entières ont été contraintes de fuir, et des centaines de civils musulmans qui n'ont pas réussi à s'échapper ont été tués par des milices peu structurées appelées anti-balaka.

« Ils ont tué mes enfants avec une cruauté impitoyable », a raconté Oure, musulmane dont les quatre fils ont été massacrés par des miliciens anti-balaka le 26 janvier. Cette femme, ses deux sœurs, leur mère de 75 ans et sept enfants de la famille étaient partis à l'aube pour tenter de se réfugier dans une église de la ville de Baoro, dans le nord-ouest du pays, quand ils ont été capturés par des membres de la milice anti-balaka. « Les enfants ont été massacrés sous nos yeux, a poursuivi Oure en sanglotant, les miens et ceux de mes sœurs. » L'une des sœurs d'Oure, Aishatu, a été blessée à la main quand elle a tenté de protéger les enfants – des garçons âgés de 8 à 17 ans.

Amnesty International a établi l'existence d'attaques massives et répétées contre les populations civiles musulmanes à Bouali, Boyali, Bossembélé, Bossempaté, Baoro, Bawi et Bangui, la capitale, en janvier, et a reçu des informations crédibles faisant état d'autres attaques à Yaloké, Boda et Bocaranga. Certaines de ces attaques ont été menées en représailles de précédents homicides de civils chrétiens tués par des soldats de la Séléka et des musulmans armés.

L'une des attaques les plus meurtrières s'est déroulée le 18 janvier à Bossempaté. Elle a fait au moins une centaine de victimes, dont des femmes et des personnes âgées, notamment un imam d'environ 75 ans. Deux jours plus tard, des miliciens anti-balaka ont tué quatre autres femmes musulmanes qui avaient été cachées dans une famille chrétienne.

Ce sont inmanquablement les populations civiles qui sont les principales victimes de cet engrenage de violence intercommunautaire. Au moins 200 musulmans ont été tués et plusieurs centaines d'autres blessés dans les attaques qu'Amnesty International a répertoriées, et de nombreux chrétiens ont trouvé la mort dans des attaques de représailles. Les attaques contre les musulmans ont non seulement semé la mort et la destruction, mais elles ont en outre été menées dans l'intention déclarée de chasser de force les communautés musulmanes du pays. Nombre de miliciens anti-balaka et de leurs sympathisants soutiennent que les musulmans sont des « étrangers » qui doivent quitter le pays sous peine d'être tués. Ils semblent en voie de parvenir à leurs fins, les musulmans étant de plus en plus nombreux à devoir fuir la République centrafricaine.

Le nettoyage ethnique mené à l'encontre des communautés musulmanes s'inscrit dans la tragédie plus générale qui frappe le pays. À partir du moment où la coalition Séléka, majoritairement musulmane, a pris le pouvoir en mars 2013, le pays a été dévasté par la violence, dirigée principalement contre la communauté chrétienne. La Séléka, qui a quitté le pouvoir mi-janvier 2014, a tué plusieurs milliers de civils chrétiens et a pillé et incendié des

milliers de leurs habitations. Son exercice illégal et abusif du pouvoir a suscité une violence et une haine intercommunautaires sans précédent, beaucoup de chrétiens attribuant la responsabilité des actes de la Séléka à l'ensemble de la minorité musulmane du pays. Ce sont leur peur, leur colère et leur désir de vengeance qui ont favorisé le développement des milices anti-balaka, majoritairement chrétiennes.

En décembre 2013, face aux inquiétudes suscitées par le caractère de plus en plus intercommunautaire des violences en République centrafricaine, le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé le déploiement de troupes de maintien de la paix dans le pays. Ces troupes, aujourd'hui composées d'environ 5 500 soldats de l'Union africaine (formant la Mission internationale de soutien à la Centrafrique – MISCA) et de 1 600 soldats français (dans le cadre de l'opération Sangaris), sont déployées à Bangui et dans plusieurs autres villes situées au nord et au sud-ouest de la capitale. Cependant, elles ont été lentes à combler la vacance du pouvoir survenue mi-janvier à la suite de la démission du président par intérim Michel Djotodia et du retrait de la Séléka.

Les forces internationales ne se sont pas déployées assez vite dans ces zones pour protéger les civils, laissant la place aux milices anti-balaka. Celles-ci ont investi les villes les unes après les autres, au fur et à mesure que la Séléka se retirait, et ont lancé des attaques violentes contre la minorité musulmane. Cette évolution était totalement prévisible compte tenu du profond sentiment de colère des anti-balaka et de très nombreux chrétiens, qui tenaient en grande partie la minorité musulmane pour responsable des violences de la Séléka. Amnesty International avait déjà alerté sur ce risque en décembre 2013².

Les attaques incessantes des anti-balaka contre les musulmans et les menaces répétées proférées par ces milices et leurs sympathisants dans le but de chasser la minorité musulmane du pays ont suscité chez cette dernière une terreur compréhensible. Convaincus que personne n'aurait la capacité ou la volonté de les protéger des attaques à venir, les musulmans ont fui massivement de vastes parties du pays. Amnesty International a vu un grand nombre de villes et de villages totalement vidés de leur population musulmane, ou ne comptant plus que quelques habitants qui s'abritaient à l'intérieur et autour des églises et des mosquées, dans l'attente désespérée d'une évacuation. La majorité des quartiers musulmans de Bangui, confrontés à des attaques incessantes, se sont aussi vidés de leurs habitants, et les civils qui s'y trouvent encore sont de plus en plus menacés.

L'urgence de la situation nécessite une réaction ferme et immédiate. Afin de protéger les musulmans restés en République centrafricaine et d'empêcher la prolifération de la violence, les troupes internationales de maintien de la paix doivent rapidement prendre des mesures pour briser le contrôle exercé par les anti-balaka sur le réseau routier du pays et déployer suffisamment de soldats dans les villes où les musulmans sont menacés. Par ailleurs, les forces de la Séléka s'étant regroupées dans les villes situées au nord et à l'est de la capitale, il est de plus en plus à craindre que des violences intercommunautaires n'éclatent dans ces secteurs. En particulier, les non-musulmans pourraient être victimes de nouvelles exactions commises par la Séléka. Afin de résoudre ces problèmes, les forces internationales de maintien de la paix doivent disposer des moyens nécessaires pour gérer le contexte difficile dans lequel elles travaillent.

Les nouvelles autorités de transition du pays doivent aussi, parallèlement à la remise en

place des structures et institutions gouvernementales de base, prendre des mesures pour rétablir la sécurité et l'état de droit. Dans le cadre de la reconstruction de la police et de l'armée, le gouvernement doit veiller à ce que ces dernières reprennent la place actuellement occupée, de fait, par les milices anti-balaka au comportement criminel, qui ne doivent surtout pas être confortées dans leur pouvoir. Par exemple, il faut expulser ces milices des bases militaires qu'elles contrôlent aujourd'hui et supprimer les nombreux barrages routiers et postes de contrôle qu'elles ont installés.

L'exode des musulmans de République centrafricaine est une tragédie d'une ampleur historique. Non seulement le nettoyage ethnique qui est en cours provoque des ravages terribles en République centrafricaine, mais il crée aussi un dangereux précédent pour les autres pays de la région, dont beaucoup sont déjà en proie à des conflits intercommunautaires et interethniques.

Ce rapport s'intéresse principalement aux événements survenus dans l'ouest de la République centrafricaine entre janvier et début février 2014. Il s'appuie sur les travaux d'une délégation d'Amnesty International qui a passé deux semaines dans le pays à enquêter sur les homicides illégaux, les déplacements forcés, les destructions d'habitations et de biens, les pillages massifs et d'autres graves exactions, dont certaines s'apparentent à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité. Cette délégation a interrogé des centaines de victimes, ainsi que de nombreux témoins directs.

II. CONTEXTE

La violence, la haine et l'instabilité actuelles sont une conséquence directe de la crise des droits humains qui a débuté en décembre 2012, quand les forces armées de la Séléka, majoritairement musulmane, ont lancé une offensive armée à l'issue de laquelle elles ont pris le pouvoir en mars 2013. Toutefois, les graines de la méfiance intercommunautaire avaient été semées bien avant le régime oppressif de la Séléka. Dans les mois qui ont précédé la chute de leur gouvernement, l'ancien président François Bozizé et ses conseillers ont essayé, en dernier ressort, d'attiser la colère entre communautés pour s'accrocher au pouvoir. Cherchant à priver la Séléka de toute légitimité, François Bozizé a qualifié ses membres d'étrangers terroristes et de musulmans extrémistes, appelant la « jeunesse patriotique » du pays à les combattre³. Un membre de son gouvernement, le pasteur Josué Binoua, a accusé les rebelles de la Séléka d'être équipés par des extrémistes wahhabites⁴.

Les violations flagrantes et systématiques des droits humains commises par la Séléka – devenue techniquement l'ex-Séléka en septembre 2013 – ont été largement dénoncées⁵. (Le démantèlement officiel de la Séléka n'a eu aucun effet significatif sur ses activités ; Amnesty International continue dans ce rapport à la désigner sous le nom de « Séléka », plutôt qu'« ex-Séléka ».) Pendant les presque 10 mois qu'elle a passés au pouvoir, la Séléka s'est rendue coupable de massacres, d'exécutions extrajudiciaires, de viols, de tortures et de pillages. De nombreux villages ont aussi été incendiés et détruits. Le 10 janvier 2014, quand le président de transition Michel Djotodia a démissionné, quelque 935 000 personnes, soit

20 % de la population, avaient fui leur logement. La crise des droits humains s'est aussi traduite par une catastrophe humanitaire, beaucoup de personnes déplacées n'ayant pas accès de manière satisfaisante à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement, à un abri et aux soins médicaux.

Au fil du temps, l'hostilité de la communauté chrétienne à l'égard de la Séléka, alimentée par les exactions généralisées de cette dernière, a évolué vers un ressentiment général à l'égard de tous les musulmans. De nombreux chrétiens interrogés par Amnesty International ont semblé attribuer la responsabilité des exactions de la Séléka à l'ensemble de la minorité musulmane, convaincus que tous les musulmans étaient, au grand minimum, complices de ces violences. Bien que les musulmans et les chrétiens aient tous souffert pendant la période où la Séléka était au pouvoir, c'est la communauté chrétienne qui a le plus fait les frais de ce régime oppressif, ce qui a fait naître un fort ressentiment. Certains musulmans, dont des Peuls, ont participé directement aux violences de la Séléka, notamment en tuant des civils et en pillant des habitations⁶. Dans certains cas, les maisons des chrétiens ont été pillées tandis que celles des musulmans étaient épargnées⁷.

En septembre 2013, quand les milices anti-balaka, majoritairement chrétiennes, ont commencé à mener des opérations armées, elles se sont vengées en s'en prenant aussi bien aux civils musulmans qu'à la Séléka. Pendant les derniers mois au pouvoir de cette coalition, les milices anti-balaka ont mené une série d'attaques contre des villes et des villages, se livrant à des massacres et incendiant et pillant des habitations de musulmans. Ces attaques ont provoqué fin 2013 des déplacements de civils musulmans, d'une ampleur limitée, qui pouvaient laisser présager l'exode actuel.

Toutefois, c'est l'arrivée des forces françaises à Bangui début décembre 2013 qui a profondément modifié l'équilibre des pouvoirs. Bien que l'opération ait été en préparation depuis quelque temps, le déploiement des soldats français est réellement intervenu juste après une attaque de grande ampleur de la Séléka contre la population chrétienne de Bangui, qui a fait environ un millier de morts selon les estimations⁸. Parallèlement, le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé le déploiement de troupes dans le cadre d'une Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), qui consistait principalement en un changement de commandement et un renforcement de la force africaine existante⁹.

La Séléka s'est très rapidement retrouvée en position d'infériorité sur le plan militaire et politique. Après la mort de quelques-uns de ses membres dans des affrontements avec les forces françaises, sa présence publique est devenue beaucoup moins visible et imposante.

Le 10 janvier 2014, le président de transition Michel Djotodia, dirigeant de la Séléka, a démissionné et est parti en exil au Bénin. Son départ a laissé les forces de la Séléka désarmées : elles ont commencé à se retirer des villes et des villages qu'elles contrôlaient. Dans tout le pays, en un temps record, les milices anti-balaka ont remplacé la Séléka dans de nombreux avant-postes.

Les forces françaises et celles de la MISCA n'ont pas fait grand-chose pour endiguer l'avancée des anti-balaka. En dehors de Bangui en particulier, les troupes internationales de maintien de la paix étaient très peu nombreuses ; elles étaient même totalement absentes de

nombreuses villes. Même dans la capitale, les anti-balaka ont pris le contrôle de plusieurs quartiers, de routes secondaires et de certaines installations militaires.

Le 23 janvier, quand Catherine Samba-Panza a prêté serment en tant que nouvelle présidente par intérim de la République centrafricaine, les milices anti-balaka avaient déjà la mainmise sur de larges parties de la moitié ouest du pays. Elles se battaient aussi âprement pour le contrôle de certaines zones, comme la ville de Bozoum, dans le nord du pays, où leur domination n'était pas encore totale.

III. LES ATTAQUES DES ANTI-BALAKA CONTRE LES MUSULMANS

Depuis le 8 janvier, Amnesty International a répertorié une série d'attaques meurtrières contre des musulmans dans des villes et des villages de la moitié ouest du pays. Dans la capitale, Bangui – ainsi que dans les villes de Bouali, Boyali, Bossembélé, Bossempaté, Baoro et Bawi –, les milices anti-balaka ont mené des campagnes meurtrières et coordonnées visant à éliminer les musulmans et à contraindre les survivants à fuir. Parallèlement à ces attaques de grande ampleur, on déplore également d'innombrables cas de lynchages, dont il est difficile de déterminer s'ils ont été commis par des miliciens anti-balaka ou de simples groupes de civils armés. De fait, l'un des aspects les plus inquiétants de la situation actuelle est la limite de plus en plus floue entre les groupes armés organisés et les groupes civils d'autodéfense.

Pour échapper aux attaques des anti-balaka, les musulmans ont fui de nombreux villages et villes, tels que Bozoum, Bouali, Boyali, Bossempaté, Bossembélé, Bouca et Baoro. Beaucoup de ces localités sont aujourd'hui totalement vidées de leurs habitants musulmans ; dans d'autres, une petite fraction de la population musulmane d'origine a trouvé refuge à l'intérieur et autour des églises et des mosquées. Interrogés sur leurs intentions, la quasi-totalité de ceux qui sont encore là ont déclaré à Amnesty International qu'ils ne voyaient pas d'autre choix que de partir dès qu'ils en auraient la possibilité.

Dans quelques villes de taille moyenne, comme Bouar, ainsi qu'à Bangui, les musulmans sont plus nombreux à être restés, mais la plupart prévoient de fuir dès qu'ils auront trouvé un moyen de transport sûr. « Tout le monde veut partir, a souligné un responsable de quartier de Bouar début février. Nous attendons juste d'en avoir la possibilité. » Même dans le quartier du PK 5, à Bangui, peuplé majoritairement de musulmans et considéré comme le cœur de la vie musulmane de la capitale, des milliers de musulmans terrorisés font leurs bagages et abandonnent leurs habitations. Quelques villes de la région, telles que Paoua, semblent relativement épargnées par la violence, mais rien ne prouve que cela va durer.

Pour ceux qui veulent fuir, le voyage est difficile et dangereux. Si certains parviennent à trouver un vol pour quitter Bangui, la plupart s'entassent dans des camions qui peuvent transporter entre 70 et 100 personnes chacun, sur de simples plateformes sans bâche¹⁰.

D'autres s'entassent dans des véhicules privés et font la route avec les convois de camions. Certains de ces convois sont escortés par des militaires tchadiens ou des soldats de la MISCA ; d'autres se risquent à faire la route sans escorte.

Bien que ce soient elles qui demandent aux musulmans de quitter le pays, les milices anti-balaka prennent souvent ces convois en embuscade, tuant les civils qui sont en train de fuir. Par exemple, le 16 janvier, une vingtaine de civils en fuite ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés lors de l'attaque de leur véhicule près de la ville de Bouar. Certaines des victimes ont été massacrées à coups de machette, d'autres ont été abattues. Parmi ces victimes figuraient une fillette de 11 ans, son frère de 17 ans et sa sœur de 21 ans. Plusieurs autres enfants ont été blessés, dont une fillette de 12 ans qui est restée paraplégique. Le 14 janvier, des miliciens anti-balaka ont arrêté un camion à un poste de contrôle dans la ville de Boyali et ont ordonné à tous les musulmans d'en descendre. Ils ont alors tué six membres d'une même famille : trois femmes et trois jeunes enfants âgés de 18 mois, trois ans et cinq ans.

L'avenir des musulmans qui ont été chassés de République centrafricaine est précaire. Beaucoup sont partis avec très peu d'argent, voire pas du tout, et ont abandonné la plupart de leurs biens ; certains n'ont plus rien d'autre que les vêtements qu'ils portent. Quand ils arrivent dans les pays voisins, leurs difficultés sont loin d'être terminées. Des réfugiés arrivés dans les deux dernières semaines ont dit à Amnesty International que les conditions dans les centres d'accueil tchadiens surpeuplés, où se retrouvent des dizaines de milliers de personnes, étaient déplorables. Ces réfugiés manquent d'eau et de nourriture, d'abris et de soins médicaux de première nécessité.

Le dénuement des musulmans qui ont fui le pays met en évidence un autre aspect de la crise actuelle. En effet, si la violence est due en partie aux dissensions intercommunautaires, il semble que les motivations financières aient aussi joué un rôle important. Le déplacement forcé de la population musulmane du pays s'est accompagné de pillages de grande ampleur. Des milliers de boutiques ont été dévalisées, et des milliers d'habitations mises à sac, généralement par des groupes de civils opportunistes. Par ailleurs, la majorité des marchands et des commerçants du pays étaient des musulmans. Le fait qu'ils aient été privés de leurs moyens de subsistance et chassés de République centrafricaine – ce qui est déjà en soi un crime et une violation de leurs droits – n'augure rien de bon pour les perspectives de reprise économique du pays.

Le pillage systématique des habitations de musulmans s'est aussi souvent accompagné de destructions. Les mosquées ont été particulièrement visées. Il ne reste plus que des ruines de certaines d'entre elles, entièrement détruites par des foules déchaînées, comme la mosquée du quartier de Fouh, à Bangui. D'autres ont été couvertes de graffitis injurieux, mises à sac et partiellement incendiées, leurs précieuses reliques détruites et leurs livres sacrés déchirés.

Avec leurs toits de chaume facilement inflammables, d'innombrables maisons ont été réduites en cendres. Aussi bien les milices anti-balaka que les forces de la Séléka ont eu recours à cette méthode, mettant le feu à des milliers de maisons appartenant à des musulmans ou à des chrétiens.

Les milices anti-balaka ont aussi utilisé les menaces pour extorquer de l'argent et des biens aux musulmans, et ont enlevé certains d'entre eux pour obtenir une rançon. À Bozoum, dans le nord-ouest du pays, Amnesty International a interrogé cinq jeunes hommes musulmans qui avaient été enlevés les semaines précédentes par des milices anti-balaka ; le plus jeune était âgé de 15 ans. « Ils m'ont frappé et ont menacé de me tuer, a déclaré Ismael Hamidu, l'une des victimes. Ma famille a emprunté de l'argent pour payer la rançon, et maintenant nous n'avons plus rien. »

Les crimes qui sont en train d'être commis en République centrafricaine sont particulièrement graves, et s'apparentent pour certains à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité¹¹. Des homicides illégaux, comme des meurtres de non-combattants, sont commis de manière systématique ; des pillages et des destructions de biens de caractère civil se produisent aussi quotidiennement.

Ces actes de violence intentionnels visant à déplacer les populations musulmanes et à les forcer à fuir le pays constituent un « nettoyage ethnique ». Bien qu'il n'existe pas de définition officielle de ce terme dans le droit international, une commission d'experts des Nations unies l'a défini comme une « politique délibérée conçue par un groupe ethnique ou religieux visant à faire disparaître, par le recours à la violence et à la terreur, des populations civiles appartenant à une communauté ethnique ou religieuse distincte de certaines zones géographiques [...] Il s'agit en l'occurrence d'occuper un territoire et d'expulser le groupe ou les groupes indésirables¹². » Les milices anti-balaka ont chacune leur propre structure de commandement, mais ont l'objectif commun de tuer les musulmans et de débarrasser le pays de sa population musulmane. Les massacres de civils, destructions de maisons, de commerces et de mosquées et autres moyens utilisés par les anti-balaka pour réaliser un « nettoyage ethnique » et vider la République centrafricaine de sa population musulmane sont des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre.

À l'heure actuelle, du fait des attaques quotidiennes qui continuent d'être menées, la probabilité d'une fuite massive et généralisée des musulmans du pays est réelle. Les faits présentés ci-dessous – qui se sont produits à Bossemptélé, Boyali, Bossembélé, Bouali, Baoro et Bangui – sont emblématiques de la politique d'attaque systématique des populations musulmanes menée par les anti-balaka en République centrafricaine, et montrent pourquoi les musulmans quittent massivement le pays.

ATTAQUE A BOSSEMPTELE

Plus de 100 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées à Bossemptélé le 18 janvier 2014, à la suite d'affrontements entre les milices anti-balaka et des musulmans armés associés aux quelques membres de la Séléka encore présents. À l'époque, aucune force internationale de maintien de la paix n'était présente dans cette ville, ce qui laissait les civils à la merci des groupes armés.

Étant donné que la plupart des hommes de la Séléka avaient quitté la ville la veille, les milices anti-balaka ont pris le contrôle de Bossemptélé pratiquement sans résistance, l'emportant facilement sur les quelques musulmans armés et membres de la Séléka qui tentaient de les en empêcher. Ces milices s'en sont ensuite prises à la population civile musulmane, qu'elles considéraient comme favorable à la Séléka. Selon les prêtres locaux et

les bénévoles chrétiens qui ont enterré les morts et soigné les blessés, les victimes étaient presque toutes des civils musulmans. La plupart étaient des hommes adultes, mais quelques femmes, enfants et personnes âgées en faisaient également partie. Deux miliciens anti-balaka ont aussi été tués dans les affrontements, mais aucune victime n'a été à déplorer parmi les civils chrétiens.

L'un des médecins qui a ramassé les blessés et les cadavres a raconté à Amnesty International :

« Dans beaucoup de cas les blessures montrent que les victimes ont été abattues à bout portant. Parmi les corps qu'on a trouvés, une dizaine étaient des femmes et il y avait aussi des enfants. Un enfant [un garçon] d'à peu près 10 ans avait reçu plusieurs balles dans le visage, le bas du dos et l'épaule, et avait été mutilé ; on lui avait coupé une main avec une machette. Nous avons trouvé son cadavre au centre-ville, à côté de l'école primaire. Nous ne savons pas qui il est ; nous avons pris des photos mais nous n'avons pas encore eu le courage de les montrer aux déplacés abrités ici pour voir si quelqu'un le connaît. »

Un autre médecin a déclaré à Amnesty International :

« On a trouvé quatre cadavres brûlés dans des maisons de musulmans au centre-ville ; deux étaient dans une maison, un dans la mosquée et un dans la cour d'une maison ; des cochons étaient en train de manger ce dernier quand nous l'avons trouvé. Dans une autre maison de musulmans, on a trouvé deux blessés et deux morts. Tous les quatre avaient reçu des tirs à bout portant, comme pour les exécuter. Un des blessés avait reçu une balle dans la bouche et on lui avait coupé la main droite. »

Un dirigeant religieux de 76 ans, Imam Mahajir, dont le fils et le gendre ont été tués et qui a lui-même été blessé lors de cette attaque, a raconté à Amnesty International :

« Mon fils, Abdel Hakim, s'était caché sous le lit parce que, si les anti-balaka trouvent des hommes, ils les tuent. Ils [les anti-balaka] sont entrés [dans notre maison], ils l'ont pris et l'ont emmené au marché, à côté, et l'ont abattu sur place. Ils ont aussi attrapé mon beau-fils, Mohammed, et ils l'ont tué ; ils l'ont frappé à la nuque avec une machette et l'ont tué. Après, le même matin, j'étais à la maison (je suis trop vieux pour courir me sauver en brousse) ; j'ai vu un groupe d'anti-balaka qui arrivaient et je me suis accroupi contre le mur pour leur montrer qu'ils n'avaient rien à craindre de moi. Ils m'ont bien vu parce qu'ils étaient tout près. L'un d'entre eux a pointé son arme sur moi et a tiré trois fois ; deux fois dans le ventre et une fois dans mon bras droit ; ils ont voulu me tuer. C'est mon autre fils qui m'a trouvé, il m'a pris sur ses épaules et m'a caché en brousse, mais il a vu que j'allais mourir si je restais là, alors il m'a repris et m'a emmené au bord de la route. Là, ces frères [chrétiens] au bon cœur m'ont pris et m'ont emmené à l'hôpital. »

Les bénévoles qui ont trouvé les corps de ces deux hommes ont dit à Amnesty International qu'Abdel Hakim, 40 ans, tailleur de profession et père de huit enfants, avait été abattu d'une balle dans le ventre. Ils ont confirmé que Mohammed, 40 ans également, père de trois

enfants, avait été frappé à la nuque à coups de machette.

Le 20 janvier, deux jours après leur prise de contrôle de la ville, les anti-balaka ont trouvé et tué quatre femmes peules qui avaient été cachées dans une famille chrétienne. Ces femmes venaient d'un village voisin qui avait été violemment attaqué par les forces de la Séléka le mois précédent, et les miliciens anti-balaka les auraient tuées en représailles de cette attaque.

Dans les jours qui ont suivi l'attaque contre Bossempaté, les milices anti-balaka ont continué de traquer les musulmans qui avaient fui dans la brousse. Des musulmans ont dit avoir vu à l'extérieur de la ville, en pleine chaleur, de nombreux cadavres en décomposition, dévorés par des animaux.

Beaucoup de musulmans en fuite ont réussi à s'échapper grâce à l'aide de prêtres et de chrétiens courageux, qui ont parcouru les environs à la recherche des survivants, des blessés et des morts. Pendant des jours, ces petits groupes ont recueilli les blessés, ramassé et enterré les cadavres, et conduit les rescapés à l'abri dans la mission catholique située en bordure de la ville¹³. Plusieurs centaines de musulmans et de chrétiens ont aujourd'hui trouvé refuge dans cette mission, où les blessés sont soignés.

La situation des personnes déplacées et des ecclésiastiques et bénévoles qui les accueillent est désastreuse en termes de sécurité. Des membres des milices anti-balaka entrent dans la mission catholique tous les jours, menaçant de tuer les musulmans déplacés et les patients soignés à l'hôpital ; ils profèrent aussi des menaces contre les prêtres, les sœurs et le personnel médical. À plusieurs reprises, ils ont frappé des personnes déplacées et leur ont volé leurs effets personnels.

L'un des prêtres a exprimé à Amnesty International sa frustration face à cette situation :

« On a fait tout le possible pour sauver les blessés, ramasser les morts, les enterrer ; aucune organisation ne nous a aidés. Depuis deux semaines, nous demandons que la MISCA ou l'armée française viennent ici pour protéger ces déplacés musulmans ou les évacuer quelque part où ils seront en sécurité, mais personne n'est venu ; ils ne nous ont même pas répondu. La situation s'aggrave de jour en jour aussi bien pour les déplacés que pour nous. Nous n'avons reçu aucune aide humanitaire non plus. Personne n'écoute nos cris de détresse. »

ATTAQUES A BOYALI

Petite ville située à environ 130 kilomètres au nord-ouest de Bangui, Boyali a été l'une des premières de la région à tomber sous la coupe des milices anti-balaka. Juste après le départ des forces de la Séléka le 8 janvier, des miliciens anti-balaka ont lancé une attaque contre les civils, tuant une trentaine de personnes, dont 13 membres d'une même famille. Le reste de la population musulmane, terrorisée, a pris la fuite. Au moment de cette attaque, ainsi que dans la période qui a suivi, aucune force internationale n'était présente dans la région.

Dairu Soba, l'un des survivants, a raconté à Amnesty International le massacre de son père et de 12 autres membres de sa famille, dont trois jeunes enfants :

« Mon père, Soba Tibati, ne pouvait presque plus marcher à cause de ses rhumatismes et n'a pas pu s'enfuir quand les anti-balaka ont attaqué notre village mercredi dernier. Ils l'ont décapité sous mes yeux alors qu'il était assis sur une natte, sous un arbre à côté de notre case. Douze autres membres de ma famille ont aussi été massacrés ce jour-là, dont trois des frères de mon père, quatre fils d'un de mes oncles, ma tante, et trois de mes petits cousins. Le plus jeune était une petite fille de seulement six mois. »

Dairu Soba a lui-même été blessé par balle à la cuisse gauche alors qu'il s'enfuyait. Plusieurs autres civils ont été blessés dans cette attaque, dont Musa Hamidu, 20 ans, qui a reçu une balle dans le ventre ; Jibrine Hammadu, 42 ans, blessé par balle à la jambe ; et un homme de 65 ans qui a reçu des coups de machette. Tous ont fui Boyali et ont trouvé refuge dans un quartier de la capitale avec d'autres musulmans déplacés, parmi lesquels Amnesty International a retrouvé plusieurs survivants de cette attaque.

Plus tard dans la journée, les forces de la Séléka, accompagnées de civils musulmans armés, sont revenues à Boyali pour se venger de cette attaque, tuant plusieurs civils chrétiens et incendiant des centaines d'habitations appartenant à des chrétiens.

Six jours plus tard, le 14 janvier, les milices anti-balaka ont lancé une nouvelle attaque contre les civils musulmans de Boyali, prenant cette fois pour cible ceux qui tentaient de fuir. Six membres (femmes et enfants) d'une même famille musulmane, la famille Yamsa, ont été tués.

Jusqu'à la mi-janvier, cette famille vivait à la périphérie de Bangui, dans le quartier dit du PK 13. Après la démission du président Michel Djotodia le 10 janvier, les musulmans de ce quartier ont commencé à se sentir de plus en plus vulnérables et menacés. Pour échapper à d'éventuelles violences, les Yamsa ont décidé d'envoyer la majeure partie de la famille au Cameroun, au moins provisoirement.

Neuf membres de la famille devaient se rendre dans ce pays en camion, alors le seul moyen de transport disponible. Toutefois, à la dernière minute, il a été décidé qu'Ismael, le fils aîné, ne serait pas du voyage. Le groupe se composait donc de Fadimatou, la mère d'Ismael ; Abdul Rahman, Bashir et Mujahid, ses frères âgés respectivement de 12, cinq et trois ans ; Shamsia, sa sœur âgée de sept mois ; Deba, sa tante ; et Rabi, sa cousine, accompagnée de sa fille de 18 mois. À l'exception de deux ou trois autres musulmans, le camion était rempli de passagers chrétiens et de marchandises.

Pendant une partie du voyage, une femme chrétienne a pris dans ses bras la petite Shamsia, qui était fatiguée. Arrivé à Boyali, après quelques heures de route, le camion a été arrêté à un poste de contrôle par un groupe de miliciens anti-balaka. Ceux-ci ont fait sortir les passagers musulmans du véhicule et les ont emmenés dans la mosquée de la ville, puis ils ont laissé repartir le camion et les autres passagers.

En descendant du camion, Fadimatou a murmuré son nom de famille et un nom de ville à la femme chrétienne qui tenait son bébé ; celle-ci a fait croire que l'enfant était à elle. Le lendemain, cette femme a remis le bébé à des membres de la famille Yamsa qui vivaient dans la ville en question, et leur a raconté ce qui s'était passé.

Sur tous les passagers contraints de descendre du camion, seul Abdul Rahman, le fils de 12 ans, a survécu. Il a réussi à s'échapper dans la confusion, tandis que les autres étaient traînés dehors, dépouillés de leurs vêtements et de leur argent, et tués. Les milices anti-balaka ont massacré leurs prisonniers à coups de machette et de couteau à même la rue, juste devant la mosquée. De larges tâches de sang sont restées visibles dans la rue pendant plusieurs semaines. Sur place, les habitants et les miliciens anti-balaka décrivent volontiers ce massacre.

Abdul Rahman s'est enfui dans un village voisin, où des villageois chrétiens l'ont recueilli. Quand les miliciens anti-balaka lancés à sa recherche sont arrivés dans ce village, les habitants ont menti, affirmant qu'ils ne l'avaient pas vu. Le lendemain, un villageois a conduit le jeune garçon à Bouali, où il l'a confié à son oncle paternel, Amadou Yamsa.

« Mon frère a pleuré pendant des jours, a déclaré Ismael Yamsa à Amnesty International une semaine après l'attaque. Mais ce qui nous perturbe le plus maintenant, c'est que le corps de ma mère n'a jamais été retrouvé. »

Toute la famille Yamsa est maintenant en exil au Tchad. Ismael Yamsa, son jeune frère Abdul Rahman et leur père Abu Bakr ont fui Bangui dans un convoi tchadien le 24 janvier. C'est la première fois qu'Ismael quitte la République centrafricaine, et il ne sait pas s'il pourra y retourner un jour.

ATTAQUE A BOSSEMBELE

Située à environ 160 kilomètres au nord-ouest de Bangui, la ville de Bossembélé comptait autrefois une communauté musulmane prospère, composée notamment de nombreux marchands et commerçants. Cependant, après la prise de pouvoir par la Séléka en mars 2013, les relations entre les communautés chrétienne et musulmane de la ville se sont tendues, beaucoup de chrétiens considérant leurs voisins musulmans comme complices des exactions de la Séléka.

Plus tard en 2013, quand les milices chrétiennes anti-balaka se sont développées et ont gagné en visibilité, les musulmans ont commencé à se sentir menacés. Des boutiques musulmanes ont été pillées et des slogans anti-musulmans ont été écrits sur les murs. Mi-janvier 2014, quand le dirigeant de la Séléka Michel Djotodia a démissionné de la présidence et que la Séléka a commencé à se retirer de ses anciens bastions à travers le pays, les musulmans se sont sentis en danger de mort. Plusieurs habitants musulmans de Bossembélé ont dit à Amnesty International que les milices anti-balaka avaient juré d'éradiquer les musulmans.

Face aux rumeurs d'attaques imminentes des anti-balaka, de nombreux Peuls sont arrivés en ville, fuyant la campagne environnante. Éleveurs traditionnels, les Peuls se déplaçaient ordinairement dans la région pour faire paître leurs vaches, leurs chèvres et leurs moutons. De nombreuses familles avaient déjà perdu leurs troupeaux dans des attaques menées par les anti-balaka ; puisque plus rien ne les retenait, elles ont décidé de partir. D'autres ont envoyé les femmes et les enfants se réfugier en ville, tandis que les hommes restaient avec le bétail.

Dans l'après-midi du 16 janvier, quand les dernières troupes de la Séléka ont quitté

Bossembélé, la quasi-totalité de la population musulmane est partie avec elles. En l'absence de toute force internationale de maintien de la paix dans la ville, les musulmans ne se sentaient pas protégés contre les attaques annoncées des anti-balaka.

Tous voulaient partir et s'étaient rassemblés près de la mosquée dès le matin pour embarquer dans des camions avec leurs affaires, mais il n'y avait pas assez de place pour tout le monde dans les véhicules. Une centaine de personnes n'ont donc pas pu partir, dont de nombreux Peuls venus de la campagne, généralement plus pauvres que les commerçants musulmans de la ville – et donc moins en mesure de payer leur voyage.

Après le départ du long convoi escorté par la Séléka, les musulmans restants se sont rassemblés à l'intérieur et autour de la mosquée centrale, dans l'attente d'une inévitable attaque des anti-balaka, qui s'est produite quelques heures plus tard. Certains musulmans, qui avaient caché quelques armes, ont combattu les milices anti-balaka pendant environ une heure mais, moins nombreux et moins bien armés, ils n'ont pas pu résister très longtemps. À 20 heures, tous les musulmans restants étaient réfugiés dans la mosquée, qui était encerclée par les miliciens anti-balaka. Le lendemain matin à l'aube, les milices anti-balaka ont donné l'assaut et tué délibérément de nombreux civils. Dans la confusion, beaucoup de musulmans ont réussi à s'enfuir, mais certains ont ensuite été pourchassés et tués. Environ 25 cadavres ont été retrouvés à l'intérieur de la mosquée, et 18 autres aux alentours ou ailleurs dans le quartier.

Aucun militant anti-balaka n'a été tué. Parmi les 43 victimes musulmanes figuraient des femmes, des hommes âgés et un bébé de sept mois. Au moins 12 autres personnes ont été blessées.

On ignore combien de victimes ont été tuées ou blessées dans les combats et combien ont été exécutées, mais de multiples sources font état de nombreuses exécutions délibérées, à bout portant. D'après la Croix-Rouge nationale, la plupart des victimes ont été tuées à coups de machette et de couteau.

Mariam, 20 ans, a perdu son mari et ses deux beaux-enfants dans cette attaque¹⁴. Elle a été blessée, ainsi que son tout jeune fils, qui était dans ses bras pendant l'attaque. Elle a raconté à Amnesty International :

« J'étais devant la mosquée et il y avait des tirs de tous les côtés. Les anti-balaka ont tué mon mari Amidu devant moi ; ils l'ont abattu d'une balle dans la tête. Ses deux enfants [issus d'un premier mariage] ont aussi été tués. Usman, 14 ans, a été abattu, et Hamidu, 12 ans, a reçu des coups de machette et une balle. J'ai été touchée au bras gauche et mon fils Idrissa, 15 mois, a été blessé au bras par un coup de machette. »

Mariam et son enfant sont actuellement soignés dans un hôpital de Bangui.

Hajiza, une femme d'une quarantaine d'années, a expliqué à Amnesty International que le mari de sa sœur aînée, Uba al Haj (âgé d'environ 70 ans), faisait partie des victimes tuées dans la mosquée. Elle et trois autres femmes ont raconté comment elles avaient échappé de justesse à la mort :

« Quand les anti-balaka ont attaqué, nous, les femmes, avons couru avec les enfants nous réfugier chez certains de nos voisins chrétiens. Peu après, les anti-balaka sont arrivés et ont menacé de brûler les maisons des familles chrétiennes qui nous abritaient si elles ne nous livraient pas. Ils ont peut-être entendu nos enfants pleurer, et c'est comme ça qu'ils ont su que nous nous cachions là. Les anti-balaka nous ont emmenés ; nous étions 27 femmes, 26 enfants et cinq hommes. Ils nous ont gardés jusqu'au 21 janvier, puis des étrangers [une organisation internationale] sont venus nous chercher pour nous conduire à Bangui. »

Souffrant d'un problème à la hanche qui l'empêchait de marcher, Aishatu, âgée d'une soixantaine d'années, n'a pas pu fuir la mosquée lors de l'attaque des anti-balaka. Terrorisée, elle les a regardés tuer ses proches et ses amis. « Je les ai suppliés de m'épargner, a-t-elle raconté à Amnesty International. J'ai fermé les yeux, attendant qu'ils me tuent, mais ils ne l'ont pas fait. » Elle et sa petite-fille, un nourrisson, ont ensuite été recueillies par une organisation internationale et emmenées à l'hôpital à Bangui.

Beaucoup des musulmans qui ont fui Bossembélé ont déjà quitté le pays ; d'autres essaient de trouver une place dans les convois qui partiront dans les jours à venir. « Je ne suis jamais allé au Tchad et je n'ai pas de famille là-bas, a expliqué un musulman de Bossembélé, âgé de 45 ans, à Amnesty International. Si je pars c'est juste pour rester en vie. »

Quand Amnesty International s'est rendue à Bossembélé le 23 janvier, elle a constaté que la ville était sous la coupe manifeste des milices anti-balaka, qui avaient repris les positions auparavant occupées par la Séléka. Le maire de la ville, Augustin Volongao, a résumé à la délégation les événements de l'année passée dans sa ville. Il a décrit les exactions de la Séléka, insistant sur la terreur que ce groupe inspirait, mais – à la surprise des délégués d'Amnesty International – il n'a même pas évoqué le massacre de la mosquée ni la fuite de la totalité de la population musulmane de la ville.

« Le massacre continue, a déclaré le président de la Croix-Rouge locale à la délégation. Nous avons trouvé cinq cadavres hier, et encore cinq aujourd'hui – tous des Peuls. »

ATTAQUE A BOUALI

La plupart des habitants musulmans de Bouali, petite ville située à 100 kilomètres au nord-ouest de Bangui, ont fui cette ville le 17 janvier 2014. Un long convoi de véhicules s'est préparé à partir en même temps que les dernières troupes de la Séléka, les musulmans ayant été prévenus que les anti-balaka attaqueraient la ville ce jour-là. En l'absence de forces internationales de maintien de la paix dans cette ville, la population se sentait sans défense.

Les anti-balaka ont attaqué alors que de nombreux musulmans étaient encore en train de rassembler leurs affaires et de se préparer au départ. Cinq civils musulmans, dont trois femmes, ont été tués et une vingtaine d'autres blessés.

Un proche de plusieurs victimes a raconté cette attaque :

« C'était l'heure de la prière, vers 13 heures, et nous préparions nos affaires quand tout un groupe de jeunes hommes armés de machettes ont fait irruption chez nous.

Tout s'est passé très vite. Ils n'ont rien dit ; ils ont juste commencé à nous attaquer avec leurs machettes. Ils ont frappé mon père, Sanu, 55 ans, à plusieurs reprises et lui ont fracassé la tête, le tuant sur le coup. Ils ont blessé ma mère, Fatimatu, 40 ans, et sa jeune sœur Aishatu, 30 ans, qui est morte de ses blessures ce matin [19 janvier] avant d'avoir pu être emmenée à l'hôpital. Elle était très grièvement blessée à la tête ; elle laisse derrière elle une petite fille de huit mois, Ramatu, qui est maintenant orpheline. »

Les blessés ont dû attendre une journée et demie sans soins avant qu'un véhicule du CICR ne les conduise à un hôpital de Bangui, à une heure de route à peine. Ils n'ont pas pu être évacués plus tôt, car la route entre Bouali et la capitale était contrôlée par des milices anti-balaka qui fouillaient les véhicules et attaquaient systématiquement les musulmans, même blessés.

Parmi les blessés qui ont survécu et ont finalement pu rejoindre l'hôpital se trouvaient le bébé d'Aishatu, Ramatu, légèrement blessée à la tête, et une fillette de 11 ans, Fati, qui avait deux profondes entailles à la tête et au bras. Elle a raconté à Amnesty International que les jeunes hommes qui avaient fait irruption dans sa maison l'avaient frappée à coups de machette.

Juste après cette attaque, la plupart des habitants musulmans de Bouali ont fui vers la capitale avec les forces de la Séléka qui se retiraient. Toutefois, plus de 800 d'entre eux n'ont pas réussi à partir et se sont retrouvés en grand danger. Au fur et à mesure qu'elles prenaient le contrôle de la ville, les milices anti-balaka passaient de maison en maison à la recherche des musulmans ; elles contrôlaient également tous les véhicules qui sortaient de la localité. Craignant pour leur vie, les musulmans restants ont trouvé refuge dans l'église catholique locale sous la protection d'un jeune prêtre, le père Xavier Fagba, qui a promis de les protéger malgré les menaces des anti-balaka. Des soldats français se sont rapidement déployés autour de l'église pour empêcher les milices de l'attaquer. Ils ont ensuite été remplacés par des hommes de la MISCA, qui étaient encore en poste près de cette église à l'heure de la publication de ce rapport.

À l'exception de quelques-uns qui ont réussi à intégrer des convois pour le Tchad, les musulmans déplacés – actuellement au nombre de 647 – vivent toujours dans l'église, dans des conditions humanitaires désastreuses. Bouali n'est qu'à une heure de route à peine de la capitale mais, malgré les appels du père Fagba, ils n'ont reçu qu'une aide humanitaire limitée et il n'a pas été possible d'organiser leur évacuation en toute sécurité.

ATTAQUES INCESSANTES A BANGUI

Dans la capitale, théâtre des plus nombreuses violences intercommunautaires en décembre 2013, les homicides intercommunautaires, entre autres attaques, restent une réalité quotidienne. La situation est toutefois différente de celle de décembre, où les forces de la Séléka s'en prenaient aux chrétiens. Désormais, ce sont essentiellement les musulmans qui sont la cible de ces attaques, perpétrées par des milices anti-balaka et, parfois, par des civils armés qui se présentent souvent comme des sympathisants de ces milices. Les uns comme les autres affichent leur détermination sans faille à chasser les musulmans du pays. En raison de leurs attaques incessantes, des milliers d'habitants de Bangui ont dû fuir par avion

vers le Tchad, le Cameroun ou d'autres pays, tandis que des milliers d'autres ont entrepris un voyage dangereux par la route.

Aujourd'hui, l'écrasante majorité des quartiers de la capitale sont des zones interdites aux musulmans. Il ne reste plus à ces derniers qu'une partie de plus en plus réduite du 3^e arrondissement, en centre-ville, appelée PK 5, et une partie elle aussi de plus en plus réduite du PK 12, quartier situé en périphérie nord de la ville. Avant la crise, il s'agissait des deux secteurs de la capitale qui étaient peuplés majoritairement de musulmans. Toutefois, même dans ces quartiers, les habitants musulmans fuient en masse et ceux qui restent – dont le nombre ne cesse de diminuer par rapport à ce qu'il était il y a quelques semaines seulement – pensent pour la plupart qu'ils n'ont d'autre choix que de partir.

La présence des forces internationales de maintien de la paix (les militaires français de l'opération Sangaris et les hommes de la MISCA sous conduite africaine), bien plus nombreuses dans la capitale que dans le reste du pays, a probablement empêché que ne se reproduisent les massacres qu'avait connus la capitale en décembre dernier. Cependant, comme ces forces n'ont pas réussi à désarmer les hommes de la Séléka et les milices anti-balaka, ni à empêcher ces dernières d'exercer un contrôle important sur le terrain, la sécurité des musulmans a été mise en péril et un climat de plus en plus menaçant a pu s'installer.

Une série d'homicides particulièrement horribles d'hommes musulmans a terrorisé l'ensemble de la communauté. Plusieurs victimes ont été lynchées en public : leurs corps ont été mutilés (on les a démembrés et on leur a tranché les parties génitales avant de les leur enfoncer dans la bouche) et brûlés. Le sentiment d'insécurité des musulmans a été renforcé par la participation de membres des forces armées, tout juste reconstituées, à l'homicide violent et largement médiatisé d'un musulman lors d'une cérémonie militaire à laquelle venait d'assister la présidente de transition, le 5 février.

Trois membres d'une même famille – un homme, son fils et son frère – ont été tués à Bangui les 27 et 29 janvier. Mohammed Zakaria, âgé d'une soixantaine d'années et père de neuf enfants, a été massacré, près de chez lui, dans le quartier de Fondon. Ses proches ont raconté à Amnesty International que, le 27 janvier, peu après 13 heures, Mohammed priait lorsqu'un coup de feu a été tiré en direction de sa maison. Il est sorti en courant mais ses agresseurs l'ont rattrapé au bout d'à peine 50 mètres. Ils l'ont tué à coups de machette ou d'un autre instrument tranchant, à l'origine de profondes lacérations au niveau de la tête, du coup de du torse.

Deux jours plus tard, le frère de Mohammed, Abubakr Annour, âgé de 52 ans et père de 14 enfants, et son fils Ahmad, 30 ans et étudiant, ont été attaqués chez eux dans le quartier du Combattant. Ils ont été massacrés l'un après l'autre. Leurs corps ont été mutilés, puis brûlés.

Des membres de la famille ont raconté à Amnesty International que les agresseurs étaient des miliciens anti-balaka, certains en civil et d'autres en treillis militaires, et qu'une partie d'entre eux possédaient des fusils d'assaut. L'un des proches d'Ahmad a indiqué qu'il était au téléphone avec lui au moment des faits. Il a fait le récit suivant :

« Il était à peu près 9 heures, Ahmad était à la maison avec son père, deux de ses frères, deux sœurs et l'ex-femme de son père. Des anti-balaka sont arrivés dans la cour et tout le monde a fui. Ahmad et ses frères s'étaient cachés derrière la maison, mais Ahmad a décidé de fuir de là-bas, et il a couru plus loin, jusqu'au croisement du 8e arrondissement (où passe la route de l'aéroport). C'est là que j'ai perdu contact avec lui. Je l'ai rappelé plusieurs fois, sans réponse, quand enfin un homme a répondu et m'a dit : "J'ai tué ton frère et je vais te tuer toi aussi. Je te vois très bien." Je ne pense pas cependant qu'il pouvait me voir. Je ne savais pas exactement où il [Ahmad] était. J'ai encore appelé son téléphone beaucoup de fois quand enfin un homme a répondu et m'a dit qu'il ne faisait que passer par là et ne savait rien. Il m'a indiqué où se trouvait le corps, alors j'ai appelé la Croix-Rouge, parce que moi je ne pouvais pas m'y rendre. C'est trop dangereux pour nous, les musulmans, d'aller dans ce quartier et encore plus d'aller chercher un musulman tué là-bas. »

Quand les corps ont pu être récupérés, ils avaient déjà été mutilés et brûlés. La tête d'Abubakr était presque complètement détachée du corps, une grande lacération en forme de A était visible sur son torse et sa main droite, tranchée, avait disparu. Le corps d'Ahmad présentait des marques similaires de mutilation.

Des journalistes étrangers et des défenseurs des droits humains qui ont assisté aux homicides ont raconté que, pendant que les corps étaient mutilés (les parties génitales d'un des corps ont été tranchées, puis enfoncées dans la bouche de celui-ci) et brûlés, un grand nombre de personnes, des anti-balaka et des civils, s'étaient rassemblés pour acclamer les actes des meurtriers¹⁵. Les forces françaises, qui se trouvaient à 50 mètres à peine, ne sont pas intervenues pour empêcher ces mutilations.

IV. LES ATTAQUES CONTRE LES CHRETIENS

Même si la Séléka a vu son pouvoir s'affaiblir, elle n'a pas pour autant perdu de sa sauvagerie. En grande partie battue, et avec des capacités opérationnelles et de déplacement considérablement amoindries, elle continue malgré tout de mener des attaques particulièrement violentes contre des civils chrétiens dès que l'occasion se présente. Les forces de la Séléka semblent tenir les chrétiens collectivement pour responsables des actes des anti-balaka dans le pays et justifient leurs actions en prétendant, à tort, que les victimes étaient des anti-balaka.

Des musulmans armés, qui opèrent de façon indépendante ou aux côtés des forces de la Séléka, sont eux aussi responsables d'attaques intercommunautaires massives et sanglantes contre des civils chrétiens. Dans le contexte de confrontations armées avec des milices anti-balaka, ils s'en prennent parfois à la population civile chrétienne, motivés semble-t-il par la soif de vengeance.

En outre, les exactions perpétrées par les forces de la Séléka contre la population chrétienne de Sibut, lorsque celles-ci ont brièvement pris le contrôle de la ville fin janvier 2014, sont révélatrices de l'instabilité de la situation. Il faut de toute urgence prendre des mesures pour empêcher que la situation en matière de sécurité ne se détériore davantage et pour garantir la protection de la population civile dans de vastes parties du pays.

ATTAQUES A BAORO

Le massacre de plus de 100 civils chrétiens par des combattants de la Séléka et des civils musulmans armés dans la petite ville de Baoro, à quelque 390 kilomètres au nord-ouest de la capitale, illustre bien ce phénomène. L'attaque s'est déroulée le 22 janvier, sur fond de tensions croissantes, alors que les négociations entre les deux parties avaient échoué et que la confrontation armée semblait inévitable. Les forces internationales de maintien de la paix n'étaient alors pas déployées dans la ville, bien que l'unité de la Séléka postée à Baoro se soit retirée deux jours plus tôt, conduisant à une dangereuse vacance du pouvoir.

Jusqu'à récemment, Baoro accueillait une communauté musulmane de taille conséquente qui, selon certaines estimations, était plus importante que la communauté chrétienne. Des rumeurs selon lesquelles les forces anti-balaka allaient attaquer la ville et massacrer les musulmans ont commencé à circuler en décembre 2013, entraînant le départ de nombreux musulmans en décembre et début janvier. Lorsque les forces de la Séléka ont quitté la ville le 20 janvier, les musulmans ont craint qu'une attaque des anti-balaka ne soit imminente.

Aladi Bouba, commerçant musulman influent, a tenté d'empêcher cette attaque en négociant avec les milices anti-balaka qui encerclaient la ville. « J'ai fait tout ce que j'ai pu, a-t-il raconté à Amnesty International. Ils ont menacé d'attaquer la ville le lendemain matin si on ne payait pas une grosse rançon. J'ai essayé de négocier la somme demandée avec eux. »

Après le départ de la Séléka, Aladi, 72 ans, a passé la journée à tenter de satisfaire les revendications des milices anti-balaka. Au terme d'une journée de négociations infructueuses menées à l'aide d'intermédiaires chrétiens, il a pris sa voiture pour sortir de la ville, puis s'est rendu à pied dans la brousse pour négocier en personne avec les commandants anti-balaka. Aladi a indiqué qu'il y avait 12 groupes distincts qui réclamaient chacun 3 millions de francs CFA, soit un total de 36 millions de francs CFA (environ 55 000 euros), somme qui devait leur être remise avant 3 heures du matin le lendemain.

Aladi a expliqué que les musulmans de Baoro ne pourraient pas rassembler une telle somme si rapidement. Il a tenté d'offrir 2 millions de francs CFA (environ 3 000 euros), mais les commandants anti-balaka ont décliné son offre. Les négociations ont pris fin à 23 heures le 21 janvier. Aladi a dit aux anti-balaka qu'il allait transmettre leur proposition à la communauté musulmane pour qu'ils en discutent. « Si j'avais refusé directement, ils m'auraient immédiatement tué », a expliqué Aladi à Amnesty International.

Ce même jour, des milliers d'habitants chrétiens de la ville ont fui, craignant une attaque de la part des musulmans, et un grand nombre d'entre eux se sont cachés dans la brousse. Entre 1 500 et 2 000 civils chrétiens ont trouvé refuge à la mission catholique de Baoro.

L'attaque des anti-balaka a débuté à 6 heures le lendemain matin. « Nous avons entendu de nombreux coups de feu au petit matin », a raconté un membre de la Croix-Rouge à Amnesty International. Le combat entre les anti-balaka et les habitants musulmans armés de Baoro a duré entre 30 et 45 minutes, et a fait 17 morts parmi les civils musulmans. Ont notamment été tués l'imam de la mosquée centrale, Malum Gibrila, qui avait environ 45 ans, Mal Sule, marabout (enseignant religieux) très âgé, et Ahmed Alim, un chef de quartier. Toutes les victimes ou presque étaient des civils non armés, et au moins l'une d'entre elles était une femme. Les milices anti-balaka ont aussi mis le feu à de nombreuses habitations de musulmans.

Peu armés et mal équipés, les anti-balaka n'ont toutefois pas réussi à s'emparer de Baoro. Après leur retraite, des musulmans armés se sont mis en campagne contre les civils chrétiens qui étaient restés dans la ville, se livrant à des exécutions massives. D'après plusieurs habitants musulmans, de nombreux musulmans croyaient que leurs voisins chrétiens avaient aidé les forces anti-balaka, en leur fournissant des informations et une assistance. Ils ont aussi déclaré que certains chrétiens de Baoro appartenaient à des milices anti-balaka et avaient pris part à l'attaque. Ces accusations de « coopération avec l'ennemi » sont systématiquement utilisées par les deux parties pour justifier leurs attaques contre des civils.

De jeunes musulmans ont commencé à aller de maison en maison à la recherche des habitants chrétiens, mettant le feu à leurs habitations. Certains chrétiens ont été conduits sur la place principale de la ville et interrogés au sujet de l'attaque des anti-balaka avant d'être tués. Un messenger musulman s'est également rendu à Carnot, ville voisine où étaient encore stationnés des hommes de la Séléka, pour leur demander de revenir. Une partie d'entre eux ont alors été envoyés à Baoro dans l'après-midi.

Ensuite, les hommes de la Séléka et les habitants musulmans de Baoro ont tué au moins 100 chrétiens, désarmés pour la plupart. Parmi les victimes figuraient Papito Ponanti, 42 ans, qui a été brûlé vif dans sa maison incendiée, Joseph Beina, 23 ans, dont le corps a été horriblement mutilé, et Salomon Mbonte, abattu chez lui. Des combattants de la Séléka ont également tiré en direction de l'enceinte de l'église catholique, terrifiant les gens qui y avaient trouvé refuge. Plusieurs jeunes hommes se sont même enfuis en sautant par-dessus le mur arrière. L'un d'entre eux, Christian Behoro, 28 ans, a été retrouvé mort un peu plus tard par des bénévoles de la Croix-Rouge. On lui avait tiré dessus et son corps était mutilé.

Denis Waka, un infirmier âgé de 50 ans, et Vivien, son fils de 15 ans, ont bien failli mourir. Ils présentaient tous les deux de profondes blessures à la tête et sur d'autres parties du corps, infligées par des coups de machette. Polycarpe, 18 ans, un autre fils de Denis, a été tué.

Denis a raconté à Amnesty International :

« J'étais chez moi, dans le quartier de Mamadu. Deux de mes fils étaient avec moi, les deux autres étaient déjà dans la brousse et nous nous apprêtions nous aussi à fuir pour les rejoindre. Il était environ 15 heures. Un groupe d'hommes de la Séléka, de Peuls et d'autres musulmans armés nous ont attrapés et nous ont emmenés au Carrefour [situé en centre-ville]. Ils avaient aussi amené une dizaine d'autres civils qu'ils avaient attrapés. Ils nous ont dit que nous étions des anti-balaka, mais ils se

sont trompés : nous ne sommes pas des anti-balaka. Ils voulaient nous tuer. Ils ont tué mon fils Polycarpe, ils l'ont frappé à maintes reprises à l'aide de machettes. Puis ils m'ont frappé, moi et mon fils plus jeune, Vivien. Ils nous ont aussi donné des coups de machette, sur la tête et partout ailleurs. Par chance un véhicule de la MISCA est passé par là, ils ont alors pris la fuite et nous en avons nous aussi profité pour fuir. »

Pascal Kala (48 ans), qui travaille dans le domaine de la santé, a échappé de justesse au massacre. Le 21 janvier, la veille de l'attaque des anti-balaka, il a envoyé sa femme et ses enfants se réfugier dans l'enceinte de l'église tandis qu'il restait chez lui pour garder la maison et les affaires de la famille. Le 22 janvier, jour de l'attaque, des musulmans armés se sont présentés quatre fois chez lui pour lui enjoindre de partir. « Ils m'ont dit que les hommes de la Séléka arrivaient et que je ferais mieux de m'enfuir dès à présent, a-t-il expliqué. J'ai refusé. Je leur ai dit : "Vous savez qui je suis." Lors de leur quatrième visite, ils m'ont répondu : "Nous, on te connaît, mais pas la Séléka. Tu devrais partir." » Pascal a raconté que les musulmans armés avaient incendié une quinzaine d'habitations de son quartier ce jour-là.

Les combattants de la Séléka se sont rendus dans le quartier de Pascal le lendemain matin. Pascal les a vus entrer chez l'un de ses voisins, le faire sortir et le frapper dans le dos à l'aide d'une machette. « Il était catholique, a indiqué Pascal. Il s'appelait Jean-Claude Nganabeyam. Après l'avoir frappé à coups de machette, ils ont tiré sur lui à deux reprises. Un homme de la Séléka a alors sorti un grand couteau et l'a tué en le poignardant plusieurs fois.

« J'ai tout vu, a dit Pascal à Amnesty International, J'étais terrifié et bouleversé. Je savais que si je restais chez moi j'allais mourir. »

Pascal a décidé d'aller se réfugier dans l'enceinte de l'église catholique, même s'il risquait d'être attrapé et tué en chemin. Il s'est glissé hors de chez lui et a réussi à sortir de la ville, puis a rejoint la rue principale menant à l'église. Il a croisé deux jeunes hommes musulmans qu'il connaissait un peu et les a salués. Apprenant qu'il allait à l'église, ils ont décidé de l'accompagner. « Nous sommes repartis ensemble vers l'église. En chemin, j'ai vu plusieurs cadavres qui jonchaient le sol. Lorsque nous sommes arrivés à la grille de l'église, j'ai remercié les deux jeunes hommes et ils sont partis. »

Dans les jours qui ont suivi, les milices anti-balaka encerclant la ville ont appelé des renforts pour organiser une deuxième attaque. Le 26 janvier, une délégation d'Amnesty International a croisé un groupe de quelque 150 miliciens anti-balaka, à cinq kilomètres environ au sud de Baoro. Le commandant du groupe, qui s'est présenté comme Rodrigue S.D. (pour « Solution décisive »), a expliqué à Amnesty International qu'il faisait partie de renforts en provenance de la préfecture de l'Ouham Pendé (plus au nord), et que son groupe soutenait les milices anti-balaka de la région.

Lorsque les délégués de l'organisation sont revenus à Baoro le 28 janvier, les musulmans encore présents rassemblaient leurs affaires et quittaient la ville. Certains – des Peuls déplacés des zones voisines pour la plupart – n'avaient pas les moyens de payer les frais de transport. Entre 2 000 et 3 000 se sont réfugiés dans l'enceinte de l'église catholique. Seuls un petit nombre de musulmans sont restés dans la ville. Toutes les maisons ou presque

étaient vides. Ce n'est qu'à ce moment-là, soit plus d'une semaine après le départ de la Séléka, qu'une petite unité de la MISCA a été envoyée à Baoro pour protéger les civils réfugiés dans l'église.

Le lendemain, les forces anti-balaka se seraient emparées de la ville, se livrant à de nombreux actes de pillage et de saccage. Amnesty International n'a pas pu confirmer si cette deuxième attaque avait fait des morts ou des blessés.

ATTAQUES A BATA

En butte à de violentes offensives de la part des milices anti-balaka fin décembre et début janvier, la Séléka a mené plusieurs attaques particulièrement cruelles contre des communautés chrétiennes soupçonnées de soutenir ces milices. Les faits relatés ici ne sont qu'un exemple de ces multiples attaques.

Le 31 décembre 2013, à l'aube, 24 habitants chrétiens de Bata, village situé à sept kilomètres de Bozoum (à 400 kilomètres environ au nord-ouest de la capitale) ont été tués et plusieurs autres blessés par des membres de la Séléka et des habitants musulmans des villages voisins, armés. Parmi les victimes figuraient plusieurs garçons, dont un aveugle de 16 ans, un enfant de 10 ans abattu alors qu'il portait son petit frère, qui a été blessé, un autre jeune de 12 ans qui se cachait chez sa tante, et deux adolescents de 15 ans qui ont été attaqués et tués avec leurs frères aînés.

Une jeune femme, Rebecca Inza, a également trouvé la mort lors de cette attaque. Son corps calciné et celui de son frère, David, ont été retrouvés dans leur maison réduite en cendres.

L'attaque visait, semble-t-il, un groupe de miliciens anti-balaka qui s'étaient installés à l'entrée nord du village quelques jours plus tôt, contre la volonté des villageois, qui craignaient que leur présence ne les expose à des attaques de la Séléka. Plusieurs milices anti-balaka venues de villages plus au nord s'étaient retrouvées dans le secteur, menaçant les forces de la Séléka stationnées dans la ville voisine de Bozoum de les attaquer si elles ne quittaient pas la région. Des tentatives de médiation entre les deux parties étaient en cours lorsque les hommes de la Séléka et certains de leurs alliés musulmans ont attaqué le village, à la recherche soi-disant de membres anti-balaka mais s'en prenant en réalité à tous les hommes qu'ils trouvaient dans le village, du côté du camp des anti-balaka. Dans l'intervalle, les miliciens anti-balaka du camp avaient fui, laissant les villageois subir tout le poids de l'attaque.

Des femmes témoins du massacre, dont certaines avaient perdu leurs fils ou maris, ont déclaré à Amnesty International que les agresseurs avaient accusé leurs victimes – même les enfants – d'appartenir aux milices anti-balaka avant de les tuer.

La mère de Jasmin Dutte, un adolescent aveugle âgé de 16 ans qui a été tué lors de l'attaque, a raconté à Amnesty International :

« Dès que les premiers coups de feu ont retenti, entre 5 heures et 5 h 30 du matin, mon mari s'est enfui dans la brousse. Jasmin est resté à la maison avec moi et ses trois sœurs, qui sont aussi aveugles. Lorsque les hommes de la Séléka sont entrés

chez nous, il leur a dit qu'il était aveugle. L'un d'entre eux l'a cru et est parti, mais un autre a déclaré qu'il était anti-balaka et a tenu à le faire sortir. J'ai essayé de l'en empêcher, mais il a insisté et Jasmin m'a dit : "Laisse-moi sortir, maman. Ainsi, quand il verra que je suis aveugle, peut-être ne me tuera-t-il pas." Mais dès qu'il est sorti, l'homme de la Séléka l'a abattu. »

Un paysan âgé de 37 ans qui a survécu à l'attaque a raconté à Amnesty International qu'il se cachait sous son lit lorsque sept hommes, des membres de la Séléka et des civils musulmans, sont entrés chez lui. Après l'avoir extirpé de sa cachette, ils l'ont accusé d'être un anti-balaka et l'ont frappé à coups de machette sur la tête, dans le dos et sur les bras. Il a pu leur échapper lors d'un moment d'inattention. Tous les hommes du village qui n'ont pas réussi à s'enfuir ou à se cacher ont été tués.

Les victimes les plus jeunes étaient deux garçons âgés de 10 et 12 ans. La mère du jeune Jonas Gaissona (10 ans) a fait le récit suivant à Amnesty International :

« J'étais dehors, avec les enfants. Lorsque nous avons entendu les coups de feu, nous nous sommes précipités dans la maison. Jonas portait son petit frère, André-Herman, pour rentrer. Alors qu'il se trouvait près de la fenêtre, des hommes se sont approchés de la maison et ont tiré par la fenêtre. Jonas a été touché par une balle ; elle est entrée par le côté droit, a traversé son corps, puis la jambe d'André-Herman. Lorsque la fusillade a pris fin, j'ai emmené les enfants au centre de santé du village, mais Jonas est mort peu de temps après. André-Herman est toujours en convalescence. »

Thierry Ténéguéra, 12 ans, a été tué chez sa tante, où il s'était caché avec deux voisins, Jean-Jacques Ndikissi, 15 ans, et son frère Emmanuel, 20 ans. Sa tante, Élodie Nzahimia, qui a été témoin du meurtre des garçons et de celui d'un autre voisin, a raconté à Amnesty International :

« Lorsque les premiers coups de feu se sont fait entendre, à l'aube, Thierry s'est précipité chez moi avec les deux frères Ndikissi. Peu de temps après, deux hommes en uniforme et équipés d'armes de guerre [des fusils Kalachnikov d'après sa description] sont venus à la maison et ont fait sortir les trois jeunes. Ils les ont abattus tous les trois juste devant chez moi. L'un a tué Thierry d'une balle dans l'abdomen, l'éviscérant. L'autre a fait de même pour les frères Ndikissi. Ensuite, deux autres hommes dont l'un portait un uniforme sont allés chez mon voisin, Claude Zalague, et l'ont traîné dehors. La mère de Claude a essayé de s'accrocher à lui, mais l'un des hommes armés lui a donné un coup de machette et elle est tombée. Ils ont alors frappé Claude à coups de machette, puis l'ont abattu d'une balle dans la poitrine. »

Interrogée séparément, la mère de Claude, Alice, dont la blessure au bras résultant du coup de machette était encore visible, a fait le même récit du meurtre de son fils.

Au nombre des autres victimes figuraient Sylvain Mobannemna, 15 ans, son frère Robert, 18 ans et leur père, Luc. Dans le village, la mère des deux adolescents, Ivette, a raconté à Amnesty International :

« D'abord, trois hommes armés sont venus chez nous et ont emmené mon mari. L'un était membre de la Séléka ; il portait un uniforme et était armé d'un fusil [de type Kalachnikov d'après sa description]. Les deux autres étaient en civil. Ils ont été rejoints par trois autres hommes. Deux d'entre eux, armés de fusils, sont entrés. Le troisième, qui portait un arc et des flèches, est resté dehors, près de la porte. Les deux hommes qui étaient entrés ont saisi Robert et l'ont fait sortir. Ils l'ont frappé, lui ont donné des coups de machette sur la tête et dans le dos, puis l'ont abattu d'une balle dans la poitrine. Ils ont procédé exactement de la même façon avec Sylvain. Ils les ont tués tous les deux sous mes yeux et ceux de mon fils de quatre ans. J'ai appris plus tard que ceux qui avaient emmené mon mari l'avaient conduit chez le chef du village, où ils l'avaient abattu.

Bienvenu Gbate, qui a survécu à l'attaque et a été témoin du meurtre de Luc Mobannemna, a raconté à Amnesty International :

« Lorsque j'ai entendu les coups de feu, je me suis caché sous le lit, mais ils m'ont trouvé. Sept hommes, certains en uniforme et d'autres en civil, sont entrés chez moi et m'ont traîné à l'extérieur. Ils m'ont accusé d'être du côté des anti-balaka et m'ont frappé à coups de machette sur la tête, dans le dos et sur le bras. J'ai réussi à m'enfuir et j'ai couru chez le chef du village. Pendant que j'étais caché dans sa maison, ils ont amené Luc. Il a réussi à leur échapper et s'est précipité dans la maison, mais ils l'ont suivi et l'ont abattu. Je me cachais dans la pièce où ils étaient, mais ils ne m'ont pas vu.

Amnesty International s'est entretenue avec la plupart des personnes qui ont été témoins de l'homicide d'un de leurs proches, ainsi qu'avec d'autres habitants qui ont assisté aux événements. Les informations recueillies permettent de se rendre compte de la violence de l'attaque et révèlent que ce sont les populations civiles qui sont les principales victimes de cet engrenage de violence intercommunautaire, les acteurs armés de chaque partie prenant pour cible les civils qu'ils accusent ou suspectent de coopérer avec l'« autre partie » ou de la soutenir.

LE DROIT INTERNATIONAL APPLICABLE

Le droit international relatif aux droits humains et le droit international humanitaire s'appliquent l'un comme l'autre au conflit armé non international qui déchire la République centrafricaine et implique les forces de la Séléka, majoritairement musulmanes, et les milices anti-balaka, constituées de chrétiens pour l'essentiel. En outre, aux termes du droit international pénal, les personnes qui commettent certaines graves violations du droit international relatif aux droits humains ou du droit international humanitaire peuvent être considérées comme pénalement responsables.

La République centrafricaine est partie aux quatre Conventions de Genève de 1949 et à leurs deux Protocoles additionnels de 1977, principaux instruments du droit international humanitaire. Beaucoup de règles spécifiques figurant dans ces traités, et toutes celles exposées ci-après, font également partie en toutes circonstances du droit international humanitaire coutumier et sont donc contraignantes pour toutes les parties à un conflit, y compris les groupes armés non étatiques. Les violations de nombre de ces règles peuvent constituer des crimes de guerre.

L'une des règles fondamentales du droit international humanitaire est que les parties à un conflit « doivent en tout temps faire la distinction entre civils et combattants », et en particulier que « les attaques ne doivent pas être dirigées contre des civils ». Une règle similaire exige des parties qu'elles établissent une distinction entre les « biens de caractère civil » et les « objectifs militaires ». (Dans le présent rapport, Amnesty International emploie le terme « civils » pour désigner les civils qui ne participent pas directement aux hostilités.)

La République centrafricaine est partie à certains des principaux traités internationaux relatifs aux droits humains, textes qui s'appliquent également en période de conflit armé. Les dispositions du droit international relatif aux droits humains portant sur l'interdiction de la discrimination, le droit à la vie et l'interdiction de la torture et des autres mauvais traitements sont particulièrement pertinentes pour le présent rapport.

Les individus, qu'ils soient civils ou militaires, peuvent être considérés comme pénalement responsables de certaines violations du droit international humanitaire et graves atteintes aux droits humains.

Tous les États sont tenus d'ordonner des enquêtes et, dans le cas où des éléments de preuve recevables sont recueillis, d'engager des poursuites dans les affaires de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ainsi que pour d'autres crimes relevant du droit international, par exemple les actes de torture, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions forcées. Les infractions graves aux Conventions de Genève (et au Protocole additionnel I), ainsi que la plupart des autres violations graves du droit international humanitaire, constituent des crimes de guerre.

Certains actes, lorsqu'ils sont commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre une population civile, et en application de la politique d'un État ou d'une organisation, constituent des crimes contre l'humanité. Ces actes comprennent, entre autres, le meurtre, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation ou le transfert forcé de population.

V. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Même si la République centrafricaine a été le théâtre de violences sans précédent l'année dernière, elle est malheureusement en proie à une crise des droits humains depuis plusieurs années. Pour qu'elle parvienne à se tirer de ce borbier dans lequel elle a sombré, il faut que la communauté internationale et le gouvernement national agissent immédiatement.

Les efforts déployés par la nouvelle présidente de transition du pays, Catherine Samba-Panza, constituent une lueur d'espoir face à la situation tragique présentée dans ce rapport. Lors d'une visite effectuée le 1^{er} février dans un quartier musulman de Bangui, la présidente a déploré publiquement l'exode forcé des musulmans vers le Tchad, affirmant qu'il était contraire aux principes sur lesquels était bâti le pays. Elle s'est engagée à veiller à ce que les forces de sécurité nationales protègent aussi bien les musulmans que les chrétiens. On ignore cependant si la présidente et le gouvernement de transition qui vient de voir le jour ont les moyens de mettre en pratique cet engagement.

Il faut de toute urgence prendre des mesures pour rétablir la sécurité et l'état de droit. À l'heure actuelle, les institutions publiques élémentaires – par exemple des forces de police opérationnelles – sont quasi inexistantes. La myriade de milices anti-balaka incontrôlées qui ont la mainmise sur la partie ouest du pays imposent de plus en plus leur diktat à la population locale. Même si, à ce jour, elles s'en sont essentiellement prises aux musulmans, elles commencent à perpétrer des exactions contre des membres d'autres communautés. Ces pratiques risquent fort de se généraliser s'il n'y est pas rapidement mis un terme.

Lors de la reconstruction des forces de sécurité, telles que l'armée et la police, le plus difficile sera de veiller à ce que ces forces démantèlent les nombreuses milices armées présentes dans le pays, et non coopèrent avec elles ou adoptent leurs pratiques. Les informations faisant état de la présence de milices anti-balaka dans les casernes, aux côtés d'anciens membres de l'armée (les Forces armées centrafricaines, FACA), permettent de douter de la volonté et de la capacité des forces armées nationales de maîtriser ces milices. L'horrible lynchage d'un musulman par un groupe de soldats à Bangui, le 5 février, quelques minutes seulement après une cérémonie présidée par Catherine Samba-Panza, met en lumière les défis que le pays doit relever pour réformer ses forces militaires.

L'impunité totale dont jouissent les auteurs des plus graves violations des droits humains favorise la persistance de ces violations. Les précédents gouvernements du pays n'ont jamais rendu justice, de manière équitable et impartiale, aux victimes d'atteintes aux droits fondamentaux, même de crimes graves tels que les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires et la torture. Cette absence de justice perpétue le cycle de violence, car nombre de Centrafricains sont convaincus que les actions d'autodéfense (illégalles) sont le seul moyen de punir les auteurs présumés de tels actes. Mettre fin au règne de l'impunité – par le biais d'enquêtes sérieuses, de véritables poursuites judiciaires et de sanctions contre les responsables de graves violations – contribuera fortement à apaiser les tensions intercommunautaires et à rétablir la confiance dans l'état de droit.

En ratifiant en 2001 le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), la République centrafricaine s'est engagée à ce que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne restent pas impunis. Si les autorités nationales ne font rien pour enquêter sur ces crimes et en poursuivre les auteurs, la CPI pourrait intervenir. Il est à noter que, le 7 février 2014, la procureure de la CPI a annoncé l'ouverture d'un examen préliminaire sur les allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en République centrafricaine¹⁶.

RECOMMANDATIONS

À la présidente Catherine Samba-Panza et aux autres membres du gouvernement de transition de la République centrafricaine :

- Considérer comme prioritaires la démobilisation et le désarmement des milices anti-balaka et des forces de la Séléka, malgré l'état précaire des forces de sécurité du pays, et empêcher la mainmise *de facto* de leurs combattants sur les villes et villages, en veillant à ce que ceux qui occupent actuellement des bases militaires dans le pays en soient expulsés.
- Veiller, dans le cadre de la reconstitution des forces armées et de police, à ce que tous les membres soupçonnés d'avoir ordonné ou commis des violations du droit international humanitaire ou des atteintes aux droits fondamentaux soient révoqués, et à ce que, parmi les milices anti-balaka et les forces de la Séléka, personne ne soit autorisé à rejoindre les rangs des forces armées ou de police, à moins d'avoir fait l'objet d'un contrôle rigoureux et d'avoir reçu la formation nécessaire, y compris en matière de protection des droits humains.
- Condamner publiquement le massacre de civils, de membres de la Séléka capturés et d'autres personnes arrêtées, ainsi que les actes de pillage et autres attaques contre des biens, en faisant clairement savoir que les personnes soupçonnées d'avoir commis de tels crimes ou d'y avoir participé ou contribué de quelque façon que ce soit seront déférées à la justice.
- Rendre des ordonnances exécutoires informant les membres des forces de sécurité que ceux qui ne prendront pas les mesures nécessaires pour empêcher ces crimes seront destitués et auront à rendre des comptes pour manquement à leurs obligations ; diffuser ces instructions régulièrement et *via* différents canaux de communication afin qu'elles parviennent au plus grand nombre possible (notamment aux forces de sécurité, aux milices armées et au reste de la population).
- Continuer de tendre la main à la communauté musulmane et réaffirmer la ferme volonté de l'État d'assurer sa sécurité.
- Entreprendre sans délai une enquête sur le lynchage public de l'homme tué lors d'une cérémonie militaire organisée à Bangui le 5 février, engager des poursuites judiciaires contre les membres des forces armées qui y ont participé, et les sanctionner. Les conclusions de l'enquête et le procès devront être largement médiatisés de sorte que l'opinion publique sache que ces attaques sont des crimes et qu'elles ne resteront pas impunies.
- Faire en sorte que des enquêtes impartiales et indépendantes soient menées sur les violations généralisées du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains commises l'année dernière, et que les auteurs présumés de ces violations soient jugés dans le cadre de procès équitables.
- Veiller à la reconstitution rapide de l'appareil judiciaire et des autres organes de justice, comme les tribunaux, les prisons et les services du parquet, et demander l'assistance et la

coopération de la communauté internationale afin que les secteurs de la justice et de la sécurité soient à même de garantir les droits humains.

- S'assurer que les institutions publiques concernées coopèrent pleinement avec la Commission d'enquête internationale et les autres entités de l'ONU.

À la communauté internationale, en particulier l'Union africaine (UA), les Nations unies (ONU) et l'Union européenne (UE) :

- Doter la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et les autres forces internationales de maintien de la paix de moyens suffisants afin de renforcer leur capacité à se déployer rapidement dans toutes les régions du pays pour assurer efficacement la protection de la population civile et empêcher que de nouvelles attaques ne se produisent.
- Veiller à ce que les moyens humains et matériels dont disposent les forces de maintien de la paix soient pleinement exploités, et notamment à ce que ces forces soient déployées dans les zones où le besoin de protection des civils est le plus urgent, par exemple sur les sites où vivent des personnes déplacées ou à proximité de ces sites, ainsi que dans les villes isolées, et à ce qu'elles réagissent rapidement pour empêcher les attaques contre la population civile.
- Mettre en place les mécanismes de surveillance nécessaires de sorte que les forces de maintien de la paix ne commettent pas d'atteintes aux droits fondamentaux, ni n'y participent ou contribuent de quelque façon que ce soit ; que les allégations d'implication de ces forces dans des violations des droits humains fassent immédiatement l'objet d'une enquête ; que les membres visés par l'enquête soient suspendus de leurs fonctions dans l'attente des conclusions des investigations ; et que les responsables aient à rendre des comptes.
- Entreprendre sans tarder les activités de préparation et de planification nécessaires en vue de la transformation éventuelle de la MISCA en une opération de maintien de la paix des Nations unies, comme demandé par la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité.
- Garantir une coordination harmonieuse entre toutes les forces militaires présentes en République centrafricaine, dont la MISCA, les forces françaises (opération Sangaris), les forces européennes et les forces marocaines qui protègent les Nations unies.
- Déployer rapidement la Commission d'enquête internationale prévue dans la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité pour enquêter sur les violations du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits humains commises en République centrafricaine par toutes les parties, afin d'aider à identifier les auteurs de ces violations et de faire en sorte qu'ils aient à répondre de leurs actes.

Aux groupes armés et aux milices :

- Prendre des mesures concrètes pour que les combattants respectent le droit international, y compris en condamnant publiquement, au plus haut niveau de

commandement, les homicides illégaux, les attaques contre les civils, les déplacements forcés, les destructions d'habitations, les pillages et autres exactions et violations du droit international humanitaire perpétrés par leurs forces.

- Faire savoir à leurs forces que ces exactions ne seront tolérées en aucune circonstance et que ceux qui s'en rendent coupables auront à rendre des comptes.
- Limoger les éléments soupçonnés d'avoir ordonné ou perpétré de graves violations du droit international humanitaire et des atteintes aux droits humains.
- Coopérer avec les enquêtes indépendantes et impartiales sur les violations commises, y compris avec la Commission d'enquête internationale.

¹ Amnesty International utilise ce terme pour qualifier une « politique délibérée conçue par un groupe ethnique ou religieux visant à faire disparaître, par le recours à la violence et à la terreur, des populations civiles appartenant à une communauté ethnique ou religieuse distincte de certaines zones géographiques » (rapport final de la Commission d'experts constituée conformément à la résolution 780 (1992) du Conseil de sécurité des Nations unies, doc. ONU : S/1994/674, 27 mai 1994, annexe, § 130). Comme le montre ce rapport, ce « nettoyage ethnique » prend la forme de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

² Amnesty International, *“None of Us Are Safe”: War Crimes and Crimes against Humanity in the Central African Republic*, AFR 19/013/2013, 19 décembre 2013, p. 2 (« Si, comme cela semble être le cas, les forces de l'ex-Séléka perdent du pouvoir tandis que les forces antimusulmanes montent en puissance, la population musulmane minoritaire risque d'être particulièrement menacée. »).

³ Tanguy Berthemet, « Bozizé dénonce l'agression d'“étrangers terroristes” », *Le Figaro*, 8 janvier 2013 ; Maharou Kanazoe, « Quand Bozizé joue avec le feu », *Courrier International*, 7 janvier 2013 ; « Bozizé invite la jeunesse de la RCA à la prise de responsabilité face à Séléka », Radio Ndeke Luka, 16 mars 2013.

⁴ Christophe Châtelot, « À Bangui, les pro-Bozizé accusent les “Tchadiens” », *Le Monde*, 7 janvier 2013.

⁵ Voir par exemple Amnesty International, *“None of Us Are Safe”: War Crimes and Crimes against Humanity in the Central African Republic*, AFR 19/013/2013, 19 décembre 2013 ; Amnesty International, *République centrafricaine. La crise des droits humains devient incontrôlable*, AFR 19/003/2013, 29 octobre 2013 ; Human Rights Watch, « *Je peux encore sentir l'odeur des morts* », *La crise oubliée des droits humains en République centrafricaine*, 18 septembre 2013.

⁶ Les Peuls sont un groupe ethnique traditionnellement nomade, présent en Afrique occidentale et centrale. Généralement musulmans, ils sont assez nombreux en République centrafricaine ; certains sont devenus sédentaires et se sont installés dans des villes et des villages. Des Peuls ont participé aux attaques de civils aux côtés de la Séléka. Voir, par exemple, Joanne Mariner, “Tit-for-tat atrocities in the Central African Republic”, Livewire – Le blog d'Amnesty International, 11 décembre 2013.

⁷ Voir, par exemple, International Crisis Group, *République centrafricaine : les urgences de la transition*, Rapport Afrique n° 203, 11 juin 2013, p. 21.

⁸ Amnesty International, “None of Us Are Safe”: *War Crimes and Crimes against Humanity in the Central African Republic*, AFR 19/013/2013, 19 décembre 2013. (Ce massacre a été mené en représailles d'une offensive des anti-balaka contre Bangui à l'aube du 5 décembre.)

⁹ Résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies. Depuis, le Conseil de sécurité a aussi autorisé le déploiement d'une force supplémentaire de l'Union européenne, qui devrait être composée de 500 à 600 soldats. Résolution 2134 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies. Adoptées en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, ces résolutions reflètent la crainte du Conseil de sécurité de voir la crise en République centrafricaine menacer la paix et la sécurité dans la région.

¹⁰ Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en moins de six semaines, plus de 52 000 migrants, réfugiés et ressortissants de pays tiers sont arrivés au Tchad en provenance de République centrafricaine. OIM Tchad, *Influx from the Central African Republic (CAR) Update*, 5 février 2014. Par ailleurs, des centaines de véhicules remplis de musulmans, escortés par des soldats tchadiens, ont quitté Bangui pour le Tchad le 7 février 2014.

¹¹ Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale définit comme crimes contre l'humanité certains actes criminels, tels que le meurtre, la torture et la persécution, quand ils sont « commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque ». La déportation ou le transfert forcé de populations, ainsi que la persécution, font partie des actes pouvant constituer des crimes contre l'humanité aux termes du Statut de Rome (s'ils sont commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique). Par ailleurs, les attaques visant des civils qui ne participent pas aux hostilités, ou des biens de caractère civil, sont des crimes de guerre. Étude du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur le droit international coutumier, règle 156. Voir aussi le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, articles 8(2)(b)(i) et (ii), et 8(2)(e)(i)(ii)(iv) et (xii).

¹² Rapport final de la Commission d'experts constituée conformément à la résolution 780 (1992) du Conseil de sécurité des Nations unies, 27 mai 1994.

¹³ Ils ont cessé de ramasser les corps vers le 22 janvier, car leur état de décomposition était tel qu'il devenait difficile de les transporter sur des brancards.

¹⁴ Comme beaucoup de femmes peules de la campagne, Mariam utilise uniquement son prénom.

¹⁵ Media Coulibaly, “Soldiers lynch man at army ceremony in Central African Republic”, Reuters, 5 février 2014.

¹⁶ Annonce par la procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, de l'ouverture d'un examen préliminaire en République centrafricaine, 7 février 2014.

www.amnesty.org

Index : AFR 19/004/2014
Février 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

